



**Profil de poste**  
**Coordination du dispositif Passeurs d'images**  
**CDD du 10 septembre 2026 au 8 janvier 2027 (4 mois)**  
**Remplacement congé de naissance.**

*Période de tuilage avec le salarié en poste jusqu'à fin septembre puis sur la première semaine de janvier.*

L'ACRIRA est une association de 66 établissements cinématographiques art et essai Recherche (61 cinémas et 5 circuits de cinéma itinérant), situés principalement sur la partie Alpine de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Attachée à un équilibre culturel harmonieux sur tout le territoire, du plus rural au plus urbain, l'ACRIRA contribue à la défense du cinéma dans toute sa diversité, pour proposer des moments de culture et de loisirs de proximité pour toutes et tous.

La coordination du dispositif *Passeurs d'images* est portée par l'ACRIRA en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle peut compter sur l'appui de l'association *Sauve qui peut le court métrage* située à Clermont-Ferrand, pour les départements de l'Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme.

Mis en place en 1991 dans le cadre de la Politique de la ville, *Passeurs d'Images*, qui s'appelait jusqu'en 2006 *Un été au ciné – Cineville*, favorise la démocratisation et l'accès aux pratiques cinématographiques et à l'éducation aux images hors du temps scolaire. Les actions développées s'inscrivent dans une démarche citoyenne qui vise à encourager la mixité sociale.

## **Conditions d'emploi**

Placé.e sous l'autorité de la directrice de l'ACRIRA, du conseil d'administration et de ses co-président.es.

CDD de 4 mois.

Volume horaire : temps plein (35h)

Convention collective ÉCLAT (ex convention de l'animation)

Poste de catégorie F, indice : 350 (salaire brut : 2491,44 euros/mois)

Travail possible certains soirs et week-ends ponctuellement.

Poste basé au siège de l'association : 2 rue des Arts et Métiers à Grenoble.

## **Missions générales du poste**

### **Animation des réseaux et développement des partenariats**

- Coordonner et animer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du réseau Passeurs d'images (27 sites en 2026).
- Suivi de l'implication de chaque site inscrit dans le dispositif et suivi de la facturation.
- Préparer le comité de pilotage du dispositif avec les principaux partenaires (février 2027).
- Accompagner un réseau composé de salles de cinéma, de structures socioculturelles, de municipalités, notamment via l'appel à projets « Passeurs d'images ».
- Veiller au respect des objectifs fixés par les différents partenaires institutionnels (DRAC, Région, DREETS...).
- Coordonner la dynamique du dispositif sur l'ensemble de la région, en lien avec Sauve qui peut le court métrage à Clermont-Ferrand.
- Travailler à la mise en place des actions avec les structures de la PJJ (Des cinés la vie).
- Elaboration de dossiers de demande de subvention selon le calendrier.

## **Mise en œuvre et suivi du dispositif sur la durée du contrat**

Coordonner les actions développées au sein du dispositif et veiller à leur bon déroulement. Sur la période concernée :

- Les ateliers de pratique - 30 ateliers en moyenne par an et une dizaine sur la fin d'année 2026.
- Suivi de la Commission plein air de L'Archipel des lucioles pour préparation de l'été 2027.
- Les séances spéciales dans les salles de cinéma partenaires (70 rencontres annuelles en moyenne).
- Un CinéLab et une journée de visio Jeune Public/Publics jeunes en fin d'année 2026, en s'associant à différents partenaires régionaux (Le Réseau Médiation Cinéma du GRAC, les associations territoriales régionales, Sauve qui peut le court métrage...).
- Mettre en place une journée de visionnement des films *Des cinés, la vie !* en décembre 2026.
- Organiser une journée de rencontres entre les jeunes participant au dispositif *Passeurs d'images* dans les salles de cinéma partenaires : les Rencontres Régionales, fin d'année 2026 ou début 2027.

## **Administratif**

- Suivi et accompagnement des porteurs de projets sur l'appel à projets « Passeurs d'images »,
- Rédaction des bilans (bilan de l'année 2026 et préparation du COPIL)
- Gestion des finances : suivi des facturations, demandes de subvention (DRAC « Culture Justice »), sous la responsabilité de la directrice de l'ACRIRA.
- Suivi administratif des dépenses, sous la responsabilité de la directrice de l'ACRIRA.
- Gestion de l'administration liée au dispositif.

## **Description du profil recherché**

### **Niveau d'expérience**

- Formation supérieure Bac + 2 au minimum.
- Formation supérieure et expérience appréciée dans une structure culturelle (idéalement en lien avec le cinéma et/ou l'éducation aux images).
- Connaissance de l'action culturelle cinématographique.
- Connaissance des politiques culturelles nationales et régionales.

### **Compétences requises**

- Maîtrise de l'outil informatique : bureautique (Word, Excel), Internet (réseaux sociaux et nouveaux outils).
- Capacité à animer un réseau de partenaires.
- Capacité à travailler en autonomie et à rendre compte de son activité.
- Capacité à s'intégrer dans une équipe.
- Réactivité et adaptabilité.
- Qualités relationnelles, goût et sens du contact.
- Bonne expression orale et rédactionnelle.
- Curiosité artistique, culture cinématographique.
- Permis B - mobilité régionale (déplacements dans toute la région).